

OBSERVATOIRE ALTERNANCE

Opcos des
Entreprises
de Proximité

RENTRÉE 2020



INTRODUCTION



Afin d'éclairer les acteurs de l'alternance, Opco EP édite son premier Observatoire de l'alternance 2020.

Le lecteur retrouvera ci-après l'analyse des contrats débutés en 2020, quelle que soit la date d'engagement par l'Opco.

Ces données mettent en avant les grands indicateurs de la rentrée 2020.

Cette étude a pour vocation à être réalisée tous les ans et ainsi à analyser les évolutions.

LES OPCO : UN RÔLE PRÉPONDÉRANT SUR L'ALTERNANCE

LES OPCO

Le 1^{er} avril 2019, onze opérateurs de compétences (OPCO), chargés d'accompagner la formation professionnelle, ont été agréés. Ils ont remplacé les anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

Ces opérateurs de compétences ont pour missions de **financer** l'alternance, d'**aider les branches** à construire les certifications professionnelles et d'**accompagner les PME** pour définir leurs besoins en formation.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

3 MISSIONS PRINCIPALES D'OPCO EP

Contribuer à la performance et à la transformation

de 402 000 entreprises par la mise en œuvre de leur plan de développement des compétences au bénéfice des trois millions de salariés.

Promouvoir l'alternance

par le financement des contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation en lien avec les prestataires de formation (OF et CFA).

Éclairer sur les mutations de l'emploi

en soutenant les 54 branches professionnelles adhérentes et les entreprises de l'interprofession de son champ en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et de certification professionnelle des métiers.

Source : site internet d'Opco EP.



ÉDITO



PHILIPPE GAERTNER,
président d'Opco EP

« Le premier enjeu des OPCO en matière d'alternance a été d'en assurer le financement. »

Cet axe a rapidement été investi par Opco EP tant pour conduire la reprise des contrats dits « stockés », que pour faciliter la gestion des nouveaux contrats. Aujourd'hui, 60% des contrats d'apprentissage nous parviennent par voie dématérialisée et sont financés en 24 heures s'ils sont réceptionnés complets, ce qui est une réussite.

Au-delà du traitement des dossiers, nous travaillons pour que les 54 branches professionnelles et l'interprofession, qui relèvent d'Opco EP, trouvent, via notre opérateur, les solutions opérationnelles permettant aux entreprises de former les salariés dont elles ont besoin pour les années à venir, et aux jeunes d'entrer durablement dans la vie professionnelle dotés des compétences, qualifications et savoir-faire acquis par la voie de l'excellence : l'alternance. »



SYLVIA VEITL,
vice-présidente d'Opco EP

« En 2020, Opco EP a porté 23% des contrats en alternance débutés en France. »

C'est une place très importante, d'autant plus que notre champ est essentiellement constitué de très petites entreprises implantées sur l'ensemble du territoire, y compris dans les départements et régions d'outre-mer. Autre spécificité, 41% des jeunes formés dans les secteurs relevant d'Opco EP préparent une certification de niveau 3 (CAP, BEP).

La mission d'engagement et de financement des OPCO était centrale lors de notre création, aujourd'hui nous nous engageons pour l'avenir. À ce titre, Opco EP travaille avec l'ensemble des acteurs, afin que les certifications soient en phase. Compte tenu de l'importance de ce sujet, les statuts d'Opco EP ont créé une instance paritaire dédiée : la Commission apprentissage et professionnalisation (COMAP), qui conduit les travaux liés à l'alternance de notre OPCO ; c'est dans ce cadre que l'Observatoire de l'alternance a été créé. »



ANNE-MARIE LE ROUEIL,
présidente de la COMAP

« Dès son installation, la COMAP a demandé le déploiement d'outils pour faciliter la signature et l'enregistrement des contrats d'apprentissage pour les entreprises. »

La COMAP est, avant tout, une commission au service des entreprises et des apprenants de l'alternance, et c'est à ce titre que l'Observatoire de l'alternance a été initié.

Au-delà des nombreuses questions des branches professionnelles et des entreprises, générées par la reprise de la gestion de l'apprentissage par les OPCO, il était indispensable pour nous d'appréhender plus finement les diplômés préparés, les profils des alternants, de leurs employeurs et l'organisation géographique de l'alternance. Cette première analyse éclaire notre modèle et pose les bases de nos travaux à venir. »



ANNE-MARIE LEBIS,
vice-présidente de la COMAP

« L'édition 2020 est fondamentale, car elle présente les éléments de la première "année de rentrée alternance" pour Opco EP. »

Pour promouvoir l'alternance et répondre aux enjeux des emplois et des qualifications, nous devons en effet savoir d'où nous partons. Pour ce faire, nous ne pouvons pas nous limiter aux données de gestion. Afin de suivre les parcours et ainsi permettre à Opco EP de contribuer à leur sécurisation, nous souhaitons que cet observatoire soit également complété par des enquêtes et des analyses d'année en année et devienne un rendez-vous annuel. »

LES CONTRATS D'ALTERNANCE SUR LE CHAMP D'OPCO EP



Opco EP, fer de lance de l'alternance en France

Près d'un quart des contrats d'alternance (23%) en France* sont signés dans le champ d'Opco EP

23%
Contrats d'alternance signés au sein d'Opco EP



77%
Contrats d'alternance signés au sein d'autres OPCO

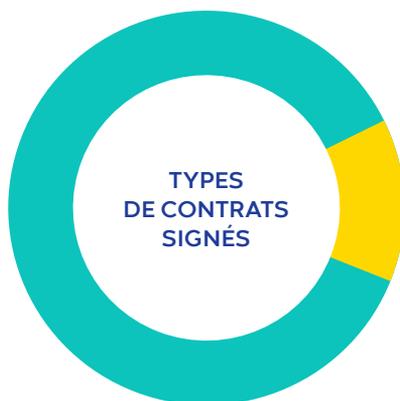
* Global France source DARES : Une très forte augmentation des entrées en contrat d'apprentissage en 2020.

L'alternance d'Opco EP portée par les contrats d'apprentissage

121 295 contrats ont débuté en 2020 au sein d'Opco EP :

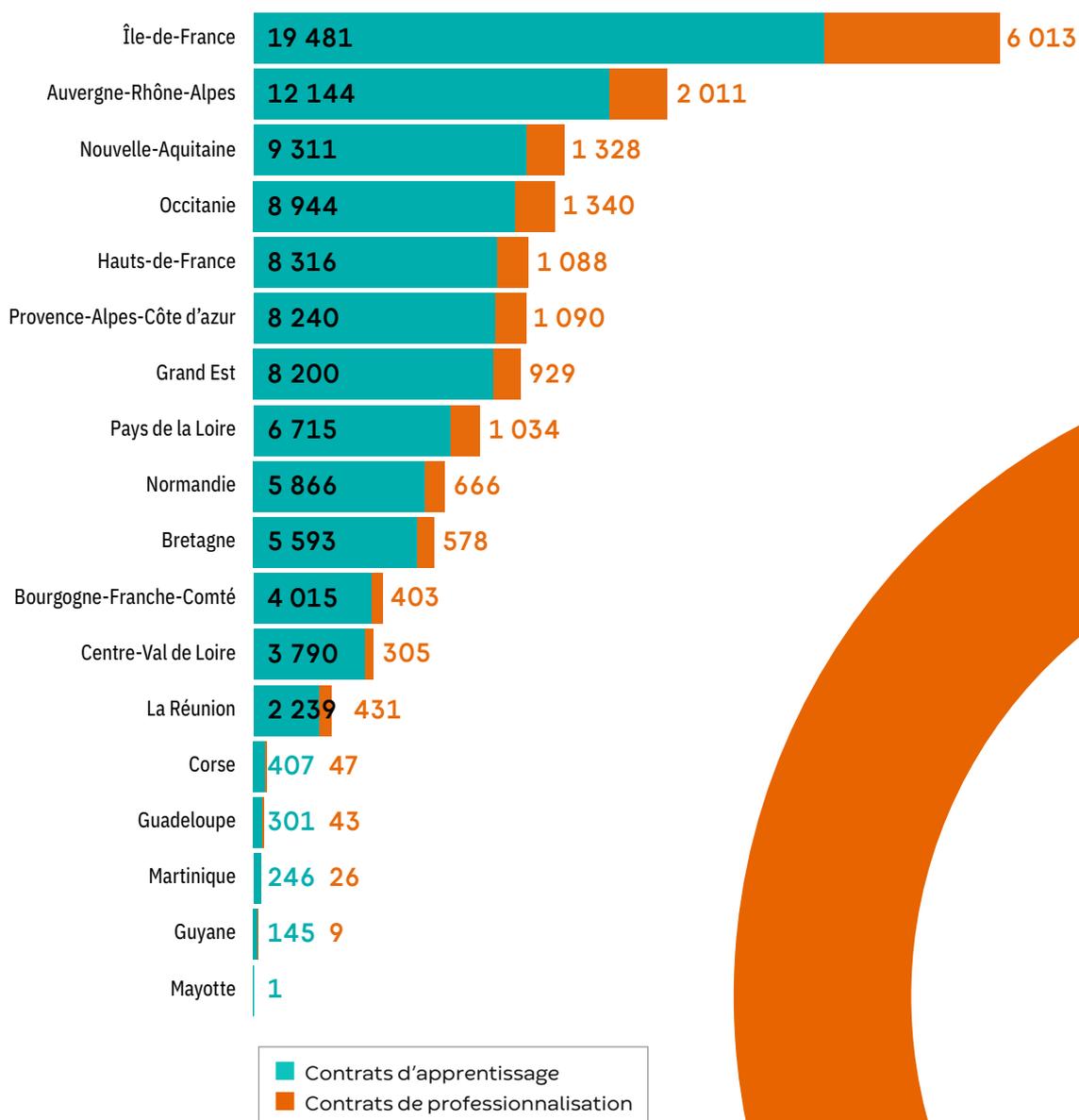
- 103 954 contrats d'apprentissage
- 17 341 contrats de professionnalisation

86%
Contrats d'apprentissage



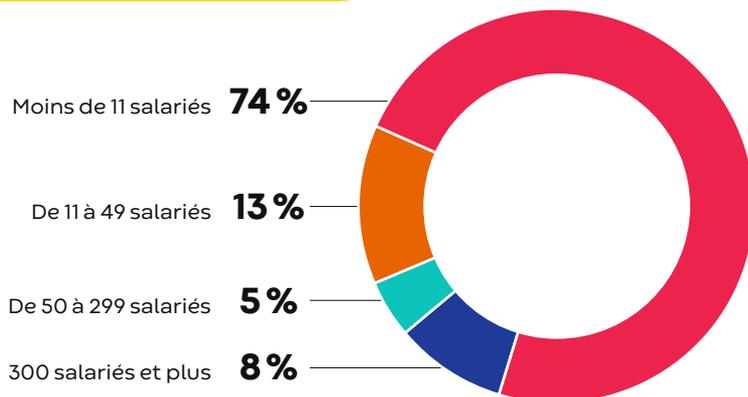
14%
Contrats de professionnalisation

NOMBRE DE CONTRATS D'ALTERNANCE SIGNÉS PAR RÉGION SELON LE TYPE DE CONTRAT



Une majorité d'entreprises de moins de 11 salariés...

Près de trois quarts des contrats sont exécutés dans des entreprises de moins de 11 salariés...



Les cinq branches dans lesquelles les employeurs d'alternants sont, pour plus de 90 %, **des entreprises de moins de 11 salariés.**

- ▶ Fleuristes, vente animaux et services
- ▶ Coiffure
- ▶ Esthétique, cosmétique et parfumerie
- ▶ Détail de l'habillement et des articles textiles
- ▶ Détaillants en chaussure

... mais sur le champ de l'interprofession, pour les Services funéraires et la Répartition pharmaceutique, plus de la moitié des contrats ont été exécutés dans des entreprises de 300 salariés ou plus

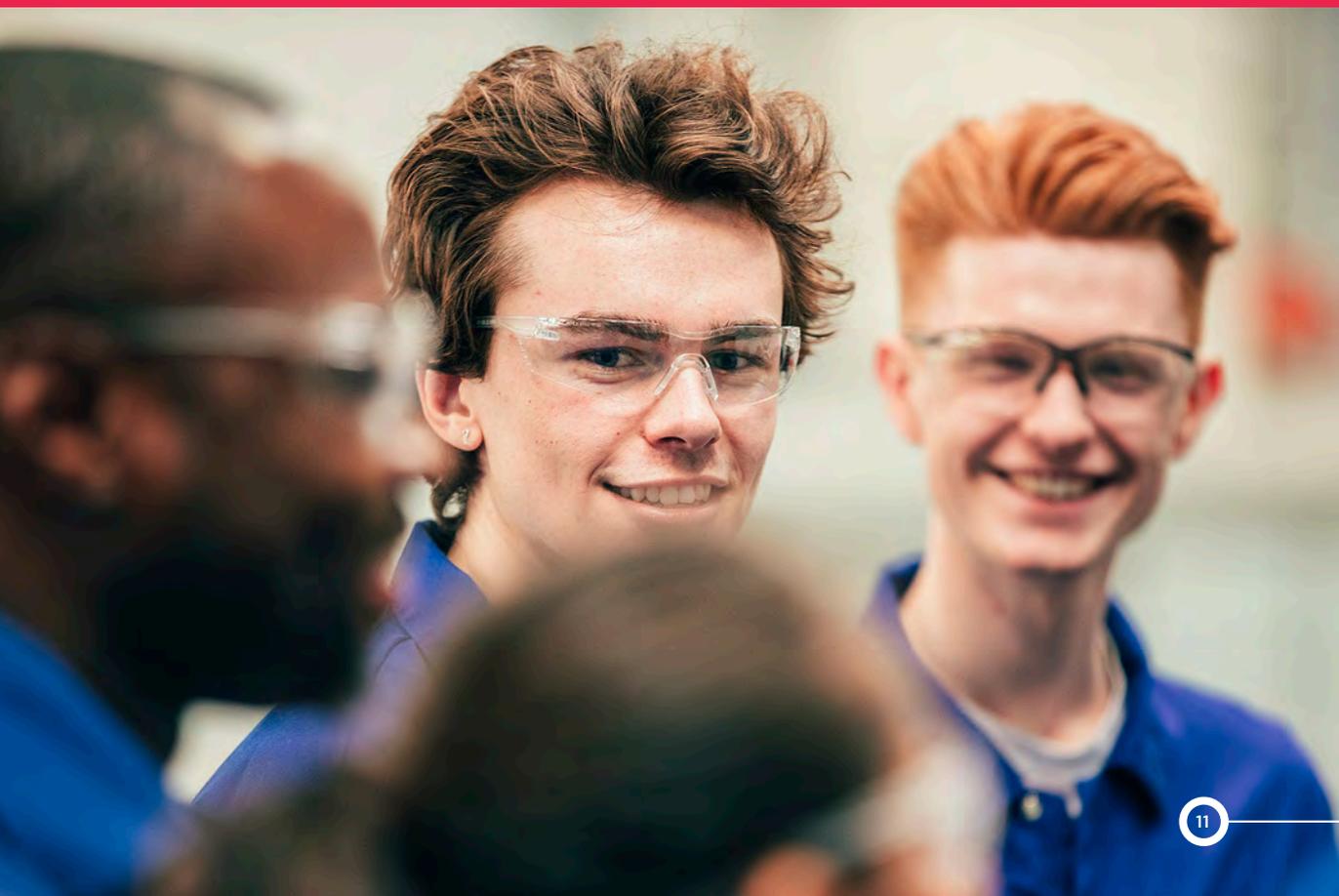
POUR MÉMOIRE

Au titre de la masse salariale 2020, **361 entreprises de 250 salariés et plus** relèvent du champ d'Opco EP.

257 entreprises sont redevables de la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA).

Elles relèvent de 28 branches ou du champ de l'interprofession.

LES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU CHAMP D'OPCO EP





Opcop EP travaille avec des branches engagées

54 branches professionnelles ont désigné Opcop EP pour promouvoir les dispositifs de l'alternance

Branches	IDCC	Contrats d'apprentissage	Contrats de professionnalisation	Volume contrats totaux
Architectes	2332	524	90	614
Assainissement et maintenance industrielle	2272	183	57	240
Assistants maternels du particulier employeur	2395	1		1
Avocats	1850	647	269	916
Boucheries	0992	4 426	117	4 543
Boulangerie, pâtisserie	0843	23 115	433	23 548
Cabinets médicaux	1147	693	396	1 089
Charcuterie	0953	1 119	13	1 132
Coiffure	2596	14 144	895	15 039
Commissaires priseurs	2785	32	6	38
Confiserie, chocolaterie	1286	914	17	931
Dentistes	1619	527	3 151	3 678
Désinfection, désinsectisation, dératisation	1605	90	62	152
Détail de l'habillement et des articles textiles	1483	3 711	255	3 966
Détaillants en chaussure	0733	731	38	769
Entreprises des services à la personne	3127	3 625	1 209	4 834
Esthétique, cosmétique et parfumerie	3032	5 230	348	5 578
Experts autos	1951	28	12	40
Fleuristes, vente animaux et services	1978	2 925	36	2 961
Gardiens, concierges	1043	40	6	46
Greffiers	0240	2	1	3
Huissiers	1921	61	32	93
Immobilier	1527	9 828	1 098	10 926
Imprimerie de travail et industries graphiques	0184	638	175	813
Industries de la sérigraphie et impression numérique	0614	152	33	185

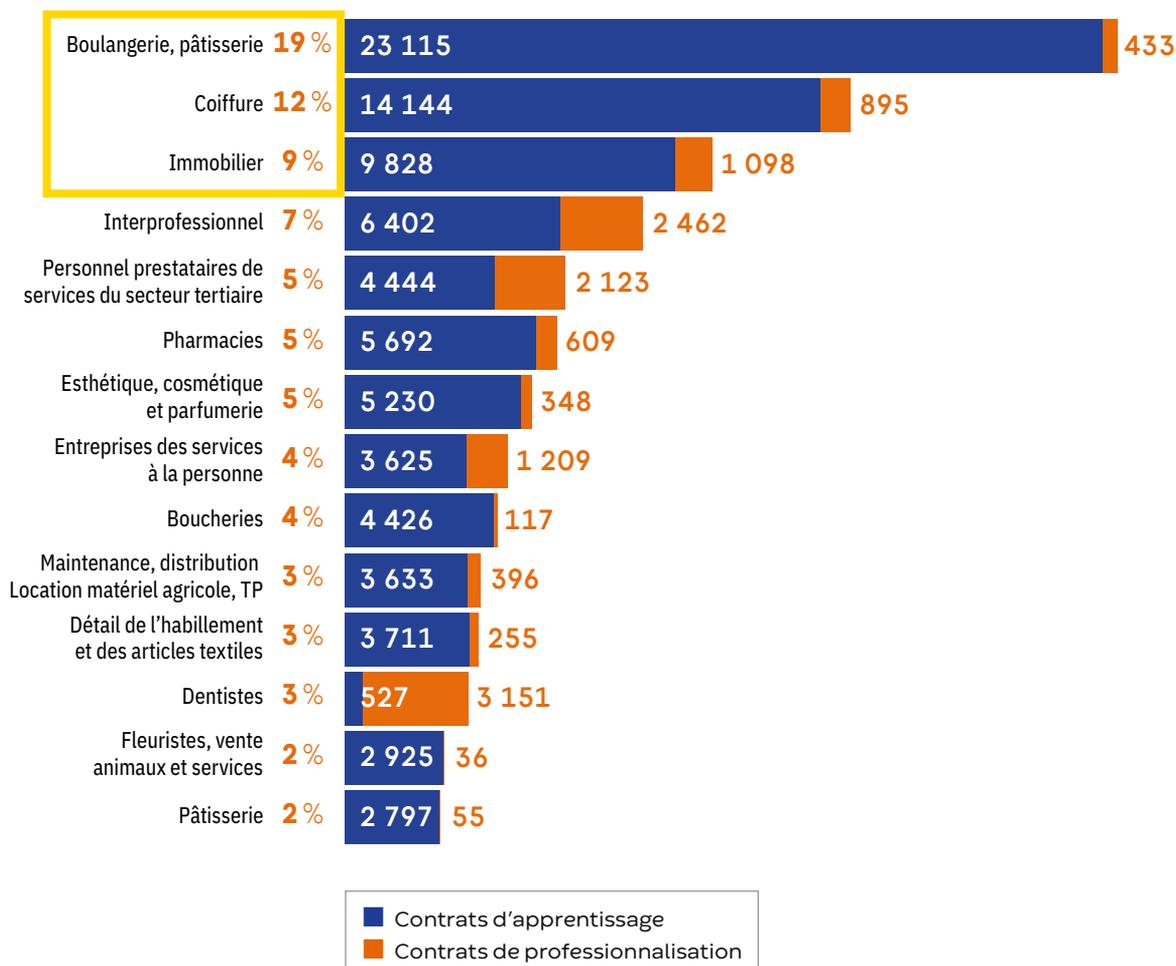
Branches	IDCC	Contrats d'apprentissage	Contrats de professionnalisation	Volume contrats totaux
Installation sans fabrication, entretien, rép., dép. de mt frigorifique	1412	1 220	310	1 530
Interpro		6 402	2 462	8 864
Laboratoires médicaux	0959	442	204	646
Librairie	3013	336	15	351
Logistique de communication écrite directe	1611	51	29	80
Maintenance, distrib. Loc. matériel agricole, TP	1404	3 633	396	4 029
Mandataires	2706	33	8	41
Mareyeurs-expéditeurs	1589	81	43	124
Miroiterie, transformation et négoce du verre	1499	187	90	277
Négoce et distribution de combustibles	1408	600	151	751
Négoce et prestations de services médico-techniques	1982	527	137	664
Notaires	2205	893	1 242	2 135
Pâtisserie	1267	2 797	55	2 852
Personnel prestataires de services du secteur tertiaire	2098	4 444	2 123	6 567
Personnels des structures associatives cynégétiques	2697	7	4	11
Pharmacies	1996	5 692	609	6 301
Poissonnerie	1504	171	4	175
Promotion immobilière	1512	1 194	314	1 508
Prothésistes dentaires et laboratoire de prothèses dentaires	0993	607	72	679
Remontées mécaniques et domaines skiabiles	0454	80	32	112
Répartition pharmaceutique	1621	123	28	151
Services funéraires	0759	116	194	310
Sociétés d'expertises et d'évaluations	0915	138	41	179
Taxis	2219	24	1	25
Vétérinaires	2564	770	28	798



Zoom sur les branches qui ont le plus recours à l'alternance

14 branches professionnelles réalisent 83% des contrats débutés en 2020. Les trois branches ayant le plus recours aux contrats d'alternance au sein d'Opco EP sont la Boulangerie-pâtisserie (19%), la Coiffure (12%) et l'Immobilier (9%)

PRINCIPALES BRANCHES AYANT RECOURS À L'ALTERNANCE EN 2020



LES FORMATIONS ET QUALIFICATIONS EN 2020

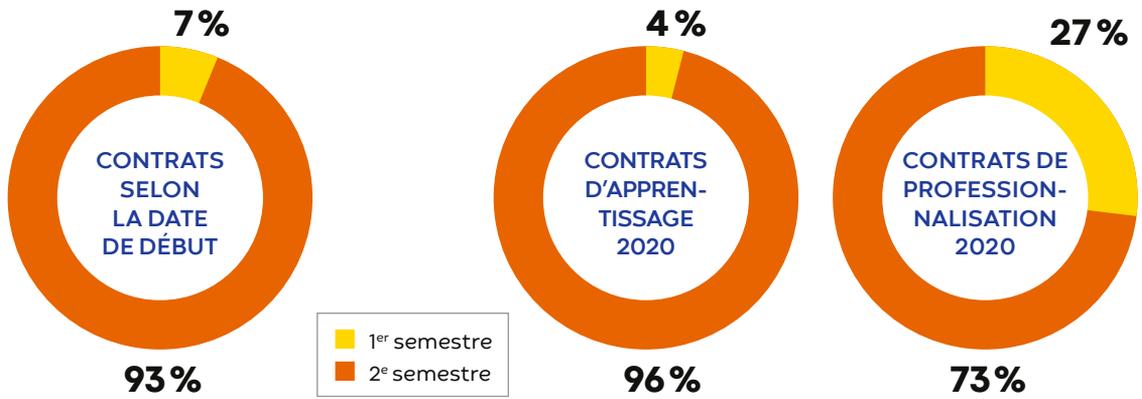




Un calendrier de l'alternance : des contrats qui débutent toute l'année... mais surtout au second semestre

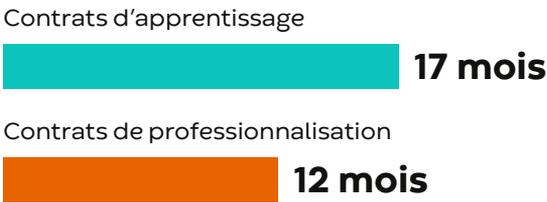
Seulement **7% des contrats exécutés** ont débuté au premier semestre

96% des contrats d'apprentissage et 73% des contrats de professionnalisation ont débuté au second semestre en 2020, dont 43% sur le seul mois de septembre



Les formations en apprentissage sont plus longues (17 mois en moyenne) que celles des contrats de professionnalisation (12 mois en moyenne)

DURÉES MOYENNES DES FORMATIONS SELON LE TYPE DE CONTRAT



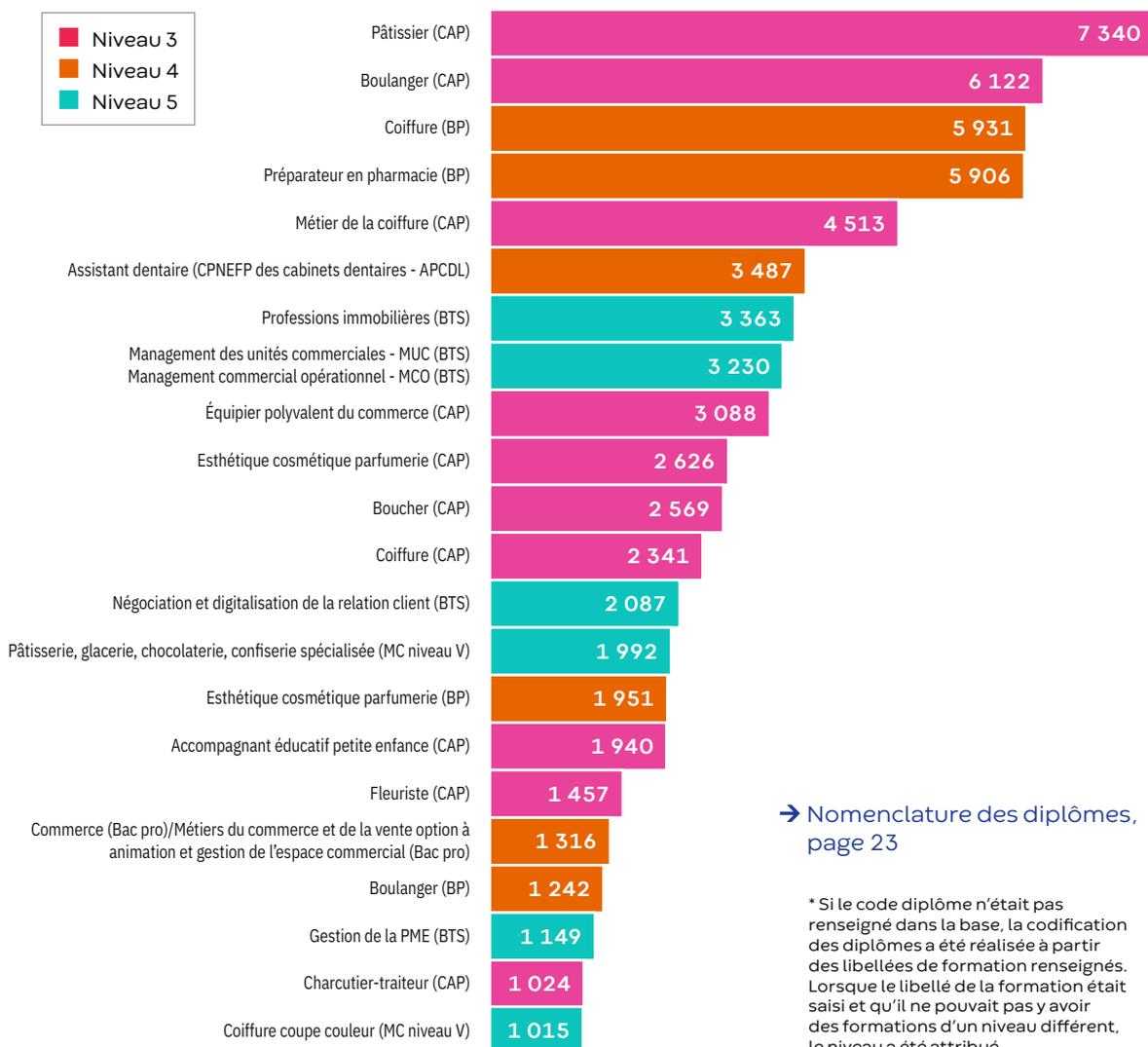
EN CUMULÉ POUR LES DEUX DISPOSITIFS

Les formations de niveau 3 durent en moyenne 16 mois	Les formations de niveau 4 et 5 durent en moyenne 19 mois
---	--

Opco EP recense plus de 1 900 formations préparées en alternance

Les 10 principales formations en alternance représentent 38% des formations suivies. Elles sont majoritairement de niveau 3 ou 4

LES PRINCIPAUX DIPLÔMES PRÉPARÉS*



→ Nomenclature des diplômes, page 23

* Si le code diplôme n'était pas renseigné dans la base, la codification des diplômes a été réalisée à partir des libellés de formation renseignés. Lorsque le libellé de la formation était saisi et qu'il ne pouvait pas y avoir des formations d'un niveau différent, le niveau a été attribué.



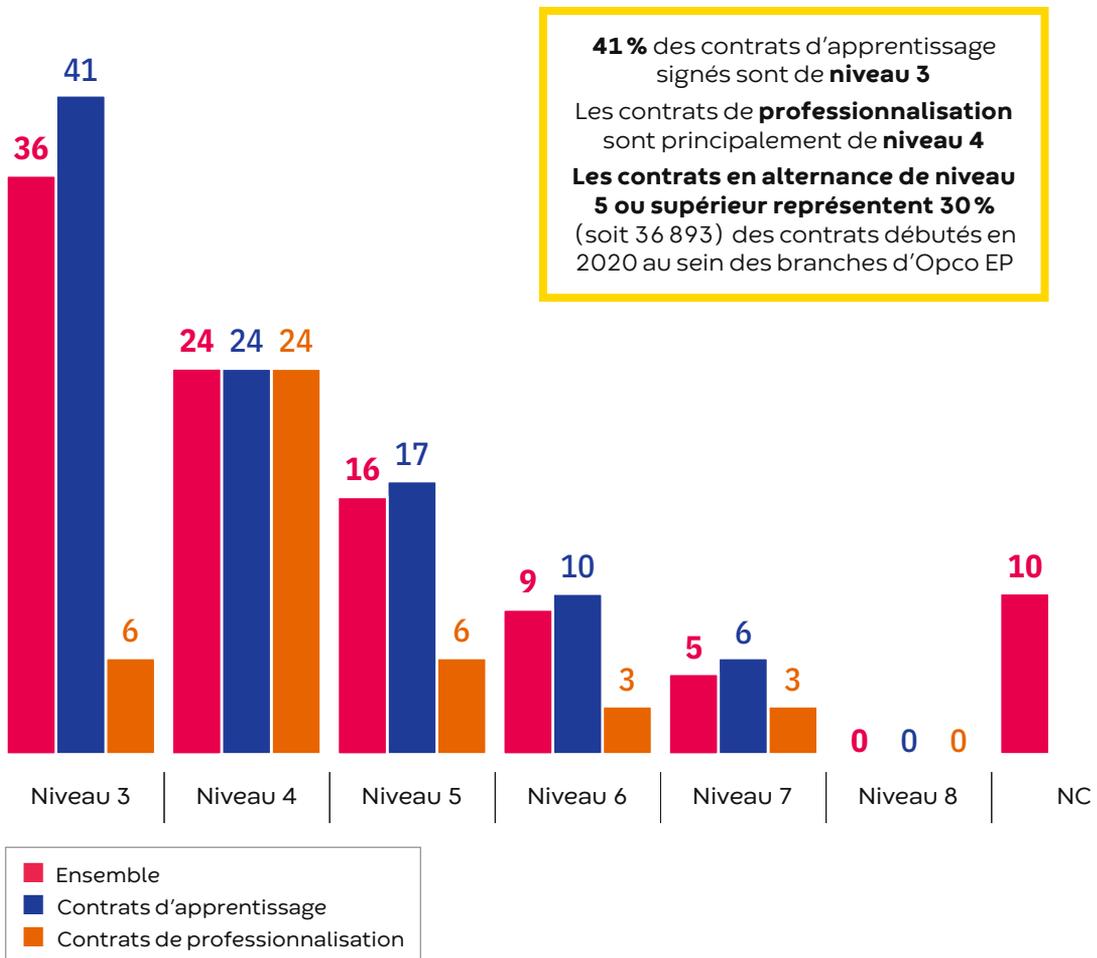
Au sein des branches d'Opco EP, une majorité de formations de niveau 3 ou 4

60% des contrats ayant débuté en 2020
sont de niveau 3 (36%) ou de niveau 4 (24%)

DISTRIBUTION DES CONTRATS SELON LE NIVEAU DE LA FORMATION

En pourcentage

→ Nomenclature des diplômes, page 23



LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOLOGIQUES DES ALTERNANTS





Une majorité d'alternantes

62% des contrats d'alternance sont signés par des femmes



SELON LES BRANCHES, LES DIFFÉRENCES SONT MARQUÉES

Les branches qui recrutent des femmes pour plus de 89% de leurs alternants sont : l'esthétique, la cosmétique parfumerie; les dentistes; les cabinets médicaux; les vétérinaires; les entreprises des services à la personne.

Les branches qui recrutent des hommes pour plus de 86% des effectifs sont : la boucherie; l'installation, l'entretien, la réparation et le dépannage de matériel aéraulique, thermique et frigorifique; la maintenance, la distribution, la location de matériel agricole et travaux publics.

TAUX DE FÉMINISATION SELON LE TYPE DE CONTRAT

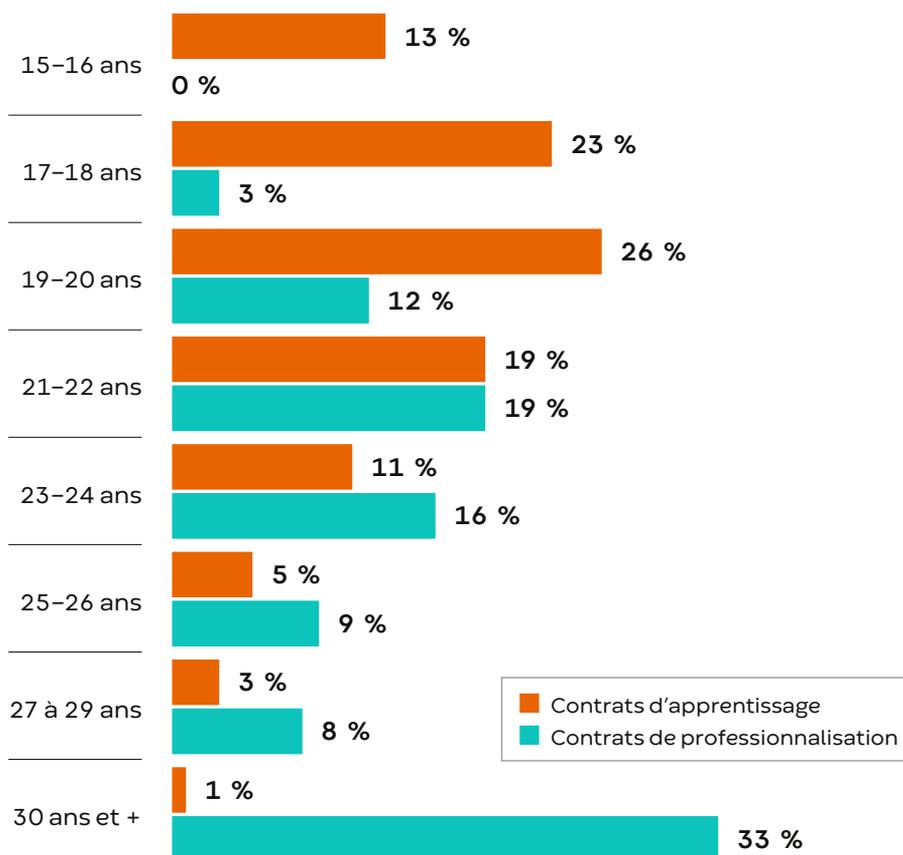


Des âges différents selon le type de contrat

L'âge moyen d'entrée en alternance est de 21 ans :

- Il est de 20,1 ans pour le contrat d'apprentissage
- Il est de 27,9 ans pour le contrat de professionnalisation

RÉPARTITION DE L'ÂGE DES APPRENTIS SELON LE TYPE DE CONTRAT



Remarque : Plus d'un tiers des alternants en contrat de professionnalisation ont plus de 30 ans



Selon l'âge, les niveaux de diplômes préparés

60% des contrats ayant débuté en 2020 sont de niveau 3 (36%) ou de niveau 4 (24%)

De 15 à 18 ans

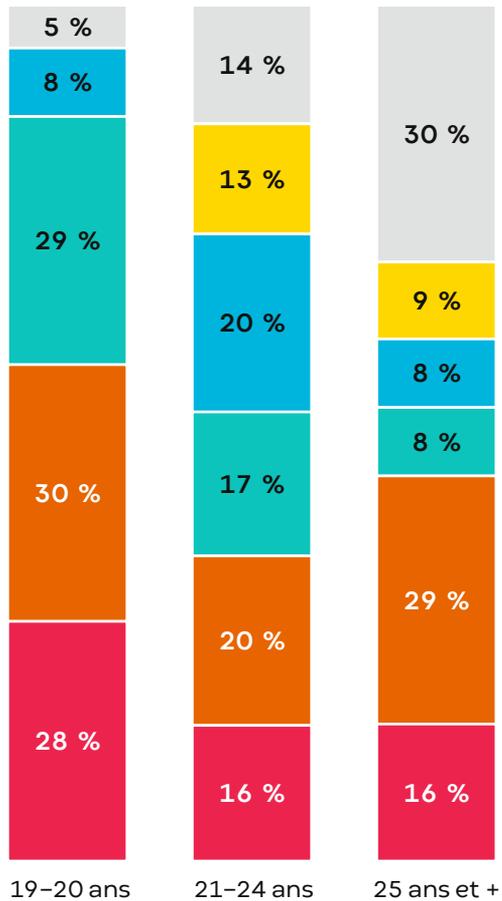
13 093 alternants
ont entre 15 et 16 ans,
94% d'entre eux sont
inscrits à une formation
de niveau 3.

23 973 alternants
ont entre 17 et 18 ans,
ils sont principalement
inscrits à une formation
de niveau 3 (59%).

De 19 à 25 ans et plus

Pour les autres tranches
d'âges, les niveaux de
formation préparés
sont plus répartis :

- **28 858 alternants**
ont entre 19 et 20 ans
- **37 441 alternants**
ont entre 21 et 24 ans
- **17 926 alternants**
ont 25 ans ou plus



→ Nomenclature des diplômes, ci-contre

NOMENCLATURE DES DIPLÔMES

Années après le diplôme	Titre du diplôme	Niveau du diplôme
-	CAP, BEP	Niveau 3
Bac	Baccalauréat	Niveau 4
Bac + 2	DEUG, BTS, DUT, DEUST	Niveau 5
Bac + 3	Licence LMD, licence professionnelle	Niveau 6
Bac + 4	Maîtrise	Niveau 6
Bac + 5	Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur	Niveau 7
Bac + 8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches	Niveau 8

